

LE PUBLICISTE.

TRIDI 3 Brumaire, an IX.



ITALIE.

De Rome, le 28 septembre (6 vendémiaire.)

Le général de Bourcard est de retour ici de sa tournée dans les Abruzzes. La tranquillité est rétablie dans ces deux provinces.

Le comte de Dumas, célèbre par l'énergie avec laquelle il sut, il y a deux ans, s'ouvrir une retraite avec deux mille hommes, par Viterbe jusqu'à Orbitelle, est arrivé ici avant-hier; il commandera cinq à six mille hommes des troupes napolitaines qui doivent coopérer avec les Autrichiens à Ancône ou dans la Toscane.

De Trieste, le 30 septembre (8 vendémiaire.)

Il est arrivé ici le 22, par mer, cinquante prisonniers d'état, italiens, qui doivent être conduits à pied en Hongrie. Leur escorte a ordre de tirer sur le premier qui s'écartera.

Les Piémontais & les Milanais qui n'ont pas d'établissement en cette ville, ont reçu l'ordre de s'en éloigner. On ne donne des passe-ports pour aller à Vienne qu'à des personnes bien connues.

AUTRICHE.

De Vienne, le 11 octobre (19 vendémiaire.)

La gazette de la cour ne publie rien aujourd'hui concernant les changemens dans le ministère; mais il circule des copies de la pièce suivante :

« Sur la demande de M. le ministre de conférence baron de Thugut, S. M. l'empereur s'est décidé à accepter sa démission du département des affaires étrangères, & à confier la direction de la chancellerie de cour, d'état & de cabinet à M. Louis comte de Cobentzel, ci-devant envoyé à la cour de Russie, en qualité de ministre de conférence & de vice-chancelier d'état. »

Signé, STAHEMBERG.

Il résulte de cette annonce que le comte de Cobentzel est décidément premier ministre dirigeant, tant pour les affaires étrangères que pour les autres départemens. D'après cela, on doit concevoir les espérances les plus favorables à la paix.

Il est parti d'ici il y a quelques jours 36 mille uniformes pour l'insurrection hongroise, qui doit être sous les armes pour la mi-octobre. Elle formera une armée de réserve, & aura, dit-on, 200 pièces d'artillerie. Quinze mille hommes doivent arriver ici incessamment, pour y rester en garnison jusqu'à nouvel ordre.

Le bruit court que M. le comte de Colloredo, ministre du cabinet, doit aller à Prague, & qu'il est chargé par S. M. de proposer à S. A. R. l'archiduc Charles de prendre le commandement en chef des armées en qualité de généralissime, avec des pouvoirs indépendans du conseil aulique de guerre.

Le comte de Wikebourg, ministre de Bavière près notre cour, a été rappelé par l'électeur. Le comte de Grassenreuth continue de résider ici en qualité de chargé d'affaires.

On annonce qu'il arrivera incessamment dans cette ville un ambassadeur russe, que l'on croit être le comte de Kalitscheff.

ALLEMAGNE.

De Stutgard, le 17 octobre (26 vendémiaire.)

Un arrêté du général en chef Moreau ordonne la démolition des trois forteresses d'Ulm, d'Ingolstadt & de Philipsbourg. Celle de la dernière aura lieu sur-le-champ (on y travaille depuis le 19 octobre) : quant à celle des deux autres, il sera fait les dispositions nécessaires pour qu'elle ait lieu aussi-tôt que le général en donnera l'ordre. On travaille aussi depuis quelques jours à la démolition de la forteresse d'Hohentwiel.

On lit dans une de nos gazettes l'article suivant : « Des lettres de Berlin disent que le roi de Prusse a réussi à déterminer l'empereur Paul à faire, de concert avec lui, en qualité de médiateurs, des propositions modérées à la France & à l'Angleterre. »

De Wesel, le 18 octobre (26 vendémiaire.)

Plusieurs corps de cavalerie & d'infanterie prussienne, avec diverses batteries d'artillerie à cheval, viennent d'arriver dans les margraviats d'Anspach & de Bareuth, pour en former le corps d'armée sous les ordres du général-major Ruchel, qui, d'après tous les rapports, sera composé de 21 mille hommes d'infanterie, 7 mille de cavalerie, avec une artillerie proportionnée. Quant au corps d'observation posé dans l'évêché de Munster, & qui est sous les ordres du général Schladen, il restera dans ses positions actuelles, ainsi que celui du général-major Blacher, sur la rive droite du Rhin. On assure aussi que plusieurs régimens des garnisons de la Silésie ont reçu l'ordre de se tenir prêts à marcher, & qu'ils doivent se rendre sur les bords du Weser. Ce qui est certain, c'est que l'on prépare sur la rive droite de ce fleuve des quartiers pour la cavalerie qu'on y attend.

Il continue de passer par cette ville des couriers allant de Berlin à Paris & de Paris à Berlin.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

ARMÉE D'ITALIE.

La levée en masse Toscane, dirigée par des officiers autrichiens, & commandée par M. de Sommariva, s'étoit emparée de Lucques & d'une partie du Bolonnois; le général Brune ayant concentré ses forces sur la rive gauche du Pô.

Le général Dupont est parti de Bologne avec une division, a dissipé la levée en masse, & a signifié à M. de Sommariva, que si les paysans armés ne rentroient pas chez eux, il entreroit en Toscane pour les désarmer & les punir des in-

solences qu'ils se permettoient tous les jours sur le territoire occupé par l'armée.

La réponse n'ayant pas été satisfaisante , le général Dupont est entré en Toscane ; il étoit le 22 vendémiaire à une marche de Florence.

Dupont, lieutenant-général commandant l'aile droite, à M. le général commandant en Toscane pour son altesse royale le Grand-Duc.

Au quartier-général de Pianoro , le 20 vendémiaire an 9.

M. le général , le délai qui vous a été fixé par le général en chef Brune pour le licenciement & le désarmement des levées extraordinaires toscanes est expiré , & vous n'avez point obtempéré à sa demande. Les levées ne sont point dissoutes : elles occupent même encore Saint-Léo , Castiglione & plusieurs autres points du territoire cisalpin.

Les horreurs commises dans la Romagne par les insurgés toscans , ont été suivies d'agressions aussi-tôt renouvelées que réprimées. Ils ont engagé récemment les combats de Saint-Pélegrino & de Castel-Nuovo , & levé des contributions dans l'arrondissement de l'armée.

Cet état de choses est devenu à la fois trop alarmant & trop outrageant pour l'armée française ; une mesure décisive est nécessaire. L'intérêt même de la paix y est attaché. Le général en chef m'a ordonné d'opérer le désarmement de cette multitude égarée & d'occuper la Toscane.

Je vous déclare en conséquence , monsieur le général , que je marche pour exécuter cette disposition.

Signé DUPONT.

D'Auch, le 22 vendémiaire.

Le 5 de ce mois , une jeune femme enceinte de six mois , puisant de l'eau dans un puits de 30 pieds de profondeur , y tombe. Un enfant , témoin de l'accident , crie au secours ; on se rassemble , & tandis que la foule délibère , Entr'ope Despax quitte son habit & son chapeau , & se jette dans le puits. Il plonge , & retire la malheureuse femme à fleur d'eau : au moment de l'attacher aux cordes qui devoient l'enlever , elle lui échappe ; il replonge & la ressaisit , elle échappe encore. Ses forces étoient épuisées ; il alloit périr avec sa proie. Un second citoyen descend , les attache tous les deux , & monte avec eux. La femme étoit morte ; mais Despax n'en a pas moins l'honneur d'un dévouement héroïque.

De Bruxelles, le 30 vendémiaire.

Le préfet de ce département continue d'intéresser la justice du gouvernement en faveur de nos compatriotes absens ; il vient d'obtenir , par différens arrêtés , qu'une trentaine de belges , tant hommes que femmes , pourront rentrer dans leur patrie pour y solliciter leur radiation définitive. En attendant , ils resteront sous la surveillance du préfet. Nous attendons en outre incessamment une longue liste de personnes de cette ville , qui seront effacées de la liste des émigrés.

Dans le courant de la décade prochaine , il doit partir de cette ville plusieurs voitures qui se rendent à Munster , & dans d'autres parties de la Westphalie , pour y chercher des familles entières de nos compatriotes qui ont la permission de revenir dans leur patrie. D'après un calcul exact il est prouvé qu'un cinquième de nos absens a trouvé la mort en Allemagne , & que près de la moitié des belges au service de l'empereur ont péri les armes à la main.

Le journal officiel publie aujourd'hui l'article suivant :

« M. le comte de Cobentzel vient d'instruire , par un courrier extraordinaire , le ministre des relations extérieures qu'il a plu à S. M. I. de conférer à M. le comte de Lehrbach le ministère de l'intérieur , & que lui , comte de Cobentzel , a été nommé ministre des affaires étrangères , avec le titre de ministre des conférences & de vice-chancelier de cour & d'état ; ce qui ne l'empêcheroit pas de se rendre à Lunéville. Il a dû partir de Vienne le 15 octobre. Ce sera un titre bien glorieux pour M. le comte de Cobentzel d'avoir deux fois profité de son influence pour pacifier les deux plus puissantes nations de l'Europe. Il est fort à désirer qu'il arrive promptement pour faire cesser toutes les incertitudes. Déjà plusieurs événemens militaires ont eu lieu sur différentes frontières de l'armée d'Italie ». (*Voyez armée d'Italie*).

— On a su par le télégraphe qu'aujourd'hui 2 brumaire , à midi , M. de Cobentzel est arrivé à Strasbourg.

— Le premier consul a pris mille abonnemens pour l'établissement des soupes économiques. Tous les conseillers d'état ont souscrit , & l'on croit que toutes les corporations suivront cet exemple.

— Le ministre de l'intérieur a fait acheter plusieurs tableaux de l'exposition de cette année ; & pour ménager la délicatesse de leurs auteurs , c'est un de leurs confreres qu'il a chargé de trailler avec eux.

— Le citoyen Graisset concourut hier , devant le jury du conservatoire , pour la place de professeur de violon , vacante par la mort du célèbre Gaviuiez & Póltint.

— Le lycée de jurisprudence , qu'on avoit annoncé avec une emphase vraiment remarquable , est en pleine désertion , & ce sont ses membres les plus distingués qui ont donné l'exemple & le signal de la retraite. (*Journal du palais de justice*).

Autrefois , remarque la même feuille , un avocat qui se seroit permis de mendier des causes , auroit été rayé sans pitié du tableau. Dans cette honorable profession , il n'étoit permis d'appeler la confiance qu'en déployant des talens. Aujourd'hui , qu'il n'y plus de tableau , & que la carrière est ouverte à tout le monde , la plupart de ceux qui la courent , ont pris le change , & ont mis à la place du talent , qui se recommande tout seul , l'empirisme des prospectus qui recommandent leurs personnes.

— Le citoyen Lebois , dont nous avons annoncé l'arrestation d'après un autre journal , écrit aujourd'hui qu'il est libre , qu'il n'a point été arrêté , & qu'il est soumis aux autorités constituées , & que celui qui le premier a fait courir ces bruits n'est qu'un caominateur.

— Les habitans de Rouen se sont réunis , le 30 vendémiaire , à l'hôtel-de-ville pour y signer une adresse dans laquelle ils expriment au premier consul , avec énergie , leur indignation , contre les auteurs de l'attentat commis sur sa personne.

— Nous apprenons de Barcelonne qu'on n'y croit point à la guerre contre le Portugal , & qu'on n'y croira qu'alors qu'on verra 60 mille Français traverser l'Espagne pour se rendre à Lisbonne.

— A l'une des dernières revues de Pétersbourg , l'empereur parloit au duc de Richelieu des nouvelles de France ,

& lui vanloit la maniere dont les prisonniers russes y sont traités. « Plusieurs de mes officiers d'ailleurs ont été renvoyés sans rançon, ajouta l'empereur, qu'en pensez-vous ? — « Sire, je me réjouis de voir de braves hommes rendus à votre excellente armée ». — « Ce n'est pas là ce que je vous demande, reprit l'empereur; que pensez-vous de la conduite du premier consul de France ? » — « Je pense, sire, qu'il gouverne sur de tous autres principes que ses prédécesseurs ». — « C'est cela même, répéta l'empereur, sans ajouter un seul mot ».

V A R I É T É S.

Laudator temporis acti. HORAT.

De notre tems, les choses alloient mieux, disoit encore hier le vieux Cléon. Autrefois les mœurs étoient moins corrompues, dit tous les jours le moraliste atrabilaire.

Il est certain que les femmes ont perdu leur premier charme en secouant le frein de la pudeur, s'écrie avec humeur un trop sévère journaliste. Il ne l'est pas moins, reprend une vieille coquette, que les hommes ont perdu cette fleur de galanterie qui les distinguoit dans le tems passé, &c. . . .

Ainsi le tems présent a toujours tort.

Cette manie de louer le tems passé aux dépens du présent, n'est pas nouvelle, puis-je Horace s'en mocquoit; & suivant les apparences, elle nous survivra, quoique nous fassions.

Les hommes n'ont-ils donc pas toujours été ce qu'ils sont, avec des passions & des vices? Et suivant les tems, leur intérêt, leur tempérament, le gouvernement & le climat, n'ont-ils pas toujours été bons ou mauvais, généreux ou rampans, galans ou politiques, guerriers ou commerçans? De tout tems encore, leur inquiétude naturelle s'arrangea mal du présent, & leur vanité trouva mieux son compte avec le passé.

On dit à cela que les Grecs de la Morée ne ressemblent point à ceux du Péloponèse, ni les héros d'Homère à ceux de la Pucelle.

Rétablissez les causes accidentelles qui produisirent les événemens de Marathon & de Salamine, & vous aurez des Miltiade & des Thémistocle.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets dans les mêmes circonstances; de petits hommes ne font que de petites choses: mais ce sont les mauvais gouvernemens qui font les petits hommes.

La nature n'a point dégénéré depuis quatre mille ans; ou sa dégénération n'est pas sensible à nos yeux. Elle produit aujourd'hui, comme autrefois, des remèdes & des poisons, des monstres & des héros.

Où a-t-on pris que nous valons moins que nos ancêtres? Ce n'est pas assurément dans l'histoire.

Le premier écrivain connu traite ses contemporains de *race dégénérée*. D'âge en âge l'homme essuya successivement le reproche d'avoir perdu la trace de ses *vertueuses ancêtres*.

D'autres erreurs ont pu distinguer d'autres tems, ainsi que d'autres maladies; mais la somme du bien & du mal est restée la même.

Nos peres ont successivement changé de loix, de coutumes, de modes, de préjugés & de médecines; mais de nature? Ah! vieillard plaintif, le penser est une erreur, le dire une folie.

Mes amis, ce n'est pas la première fois que des révolu-

tions politiques ou physiques ont changé la face du globe. Mais, je vous le demande, aucune révolution a-t-elle pu ravir aux chiens leur tendre attachement pour l'homme, & à celui-ci sa superbe ingratitude; au tigre sa férocité, & son égoïsme au riche parvenu; leur nectar aux abeilles, aux amans leur jalousie, &c. ?

Pendant la courte durée de la plus longue vie, rien ne change que notre maniere de voir ou de sentir.

Les objets, les hommes & l'univers restent dans le même état.

Nous les jugeons d'une autre façon, nous les jugeons par les rapports qu'ils ont avec nos goûts actuels, sans nous souvenir de nos affections passées.

Nous sentons avant de réfléchir, & nous jouissons avant d'évaluer. En sortant de l'enfance tout est neuf, charmant & admirable; l'éducation précède l'examen. La nature semble se développer pour la jeunesse, s'animer & s'embellir pour elle. L'attrait du plaisir, les passions naissantes, l'activité de l'imagination, cette surabondance de vie qui répand sur tous les objets le charme inexprimable du sentiment, tout multiplie nos jouissances en étendant nos desirs. Ah! qu'à cette époque le monde est délicieux; quels plaisirs il donne, quels biens il promet à ses heureux habitans! Hélas! cette scene enchanteresse se dissipe avec l'âge qui l'a produite. Les illusions de la vanité remplacent celles du cœur, & ne les valent pas. L'intérêt, l'ambition, la jalousie, &c., succèdent aux épanchemens de l'amitié & à la fièvre de l'amour. On veut, on craint, on espere des succès, on éprouve des revers; on s'aperçoit d'un mélange de bien & de mal; le monde est déjà changé: il est encore supportable.

La vieillesse arrive, & arrivent avec elles les infirmités, les soucis & les regrets: tout est changé pour nous, & dans le fait rien n'a changé que nous.

« La première chose qui arrive aux hommes, après avoir renoncé aux plaisirs par bienséance ou par lassitude, dit la Bruyere, c'est de les condamner dans les autres. Ils voudroient qu'un bien qui n'est plus pour eux, ne fût plus pour personne ».

C'est ainsi que, par un calcul toujours relatif à nous, nous pensons que l'ordre ou le désordre régne autour de nous, selon que nous sommes bien ou mal affectés.

Nous décidons du mérite des hommes & des choses d'après une regle presque toujours fautive, puis-je nous sommes toujours dupes de nos sens ou de notre vanité.

Si la somme de nos dégoûts l'emporte sur celle de nos plaisirs, le monde est étrangement perverti; si au contraire tout réussit au gré de nos vœux, nous tombons dans le rêve de l'optimisme.

Laissons les vieillards se plaindre & les jeunes gens s'engouer des événemens; n'opposons point de digue au courant des fleuves; & disons, de ce qui se passe dans le monde, avec l'auteur de la *Coquette corrigée*, mais dans un autre sens:

Le bruit est pour le fat, la plainte est pour le sot;
L'honnête homme trompé s'éloigne & ne dit mot.

L I T T É R A T U R E.

Nous nous proposons de donner un extrait de la traduction des *Métamorphoses*, par le citoyen Saint-Auge; en attendant, nous n'avons pu nous résister aux instances de l'auteur, pour faire paroître la lettre suivante dans notre journal.

Lecture à l'auteur du premier extrait inséré dans le Journal de Paris, N° 24, sur la traduction en vers des Métamorphoses d'Ovide.

Le ton de sarcasme & l'esprit de causticité qui percent dans votre premier extrait, m'ont paru peu convenables dans un journal où l'on a coutume de respecter les bienséances littéraires, & sur-tout bien déplacés dans l'annonce d'un ouvrage qui, comme on l'a dit dans le *Mercur*, doit frapper tous les lecteurs, & qui a mérité les suffrages des juges les plus difficiles.

Quoique vous ayez eu grand soin de morceler les vers que vous attaquez, afin qu'ils ne puissent pas se défendre par eux-mêmes, vos remarques tombent, ce me semble, si évidemment à faux, qu'elles ne peuvent tromper les vrais connoisseurs en poésie.

Selon vous, la rime *onde* répétée quatre fois dans la description du déluge ne dispose pas favorablement le lecteur même benévole. Je réponds que cette rime ne revient qu'à la distance de dix ou douze vers au moins & jamais à la même page; ce qui auroit pu arriver dans une description du déluge, sans donner prise à la censure la plus malérole. Vous citez, en les mutilant, ces vers sur la mort d'Orphée :

O douleur ! il expire ; & sa bouche savante,
Qui sut prêter une âme à la pierre mouvante,
Qui sut apprivoiser les monstres des déserts,
Pousse un dernier soupir exhalé dans les airs.

« Indépendamment du défaut de rime, dites-vous, il est assez curieux de voir Orphée pousser un dernier soupir, après avoir expiré. C'est ce qu'Ovide ne dit pas ». Ni moi non plus. Quant au défaut de rime que vous relevez, c'est une faute d'impression facile à deviner; *forêts* mis pour *déserts*.

Vous critiquez comme des défauts des effets frappans d'harmonie imitative :

Quand Phaëton a vu dans l'immense étendue
La terre au loïn, au loïn abimée & perdue :

Et ailleurs :

Vois haléter Atlas sous le poids enflammé
Du céleste palais à demi-consumé.

C'est ainsi que Visé & Subligni trouvoient bien difficile à prononcer ce beau vers de Racine :

Pour qui sont ces serpens qui sifflent sur vos têtes ?

Là dessus je m'en rapporte à l'oreille savante & sensible des véritables amateurs, qui connoissent le grand effet des dissonances dans le chant des Muses.

Vous jugez très-défectueuse la peinture pleine de verve du meurtre de Penthée. Justifions les trois vers que vous condamnez.

Agavé la première, à l'aspect de Penthée,

Ne rend-il pas, avec une précision peu commune, *Prima videt Penthea suum mater?*

Court sans le reconnoître, & d'horreur transportée,

Le premier n'est-il pas une traduction fidelle & originale de *insano cursu?* & le second n'a-t-il pas plus de force que *concita?*

Le frappe de son thyrsé, & s'écrie Evoé.

Le latin dit : *Missa violavit thyrsu, io clamavit*. Trouvez-moi une version en prose plus exacte. Et voilà ce que vous appelez l'envers d'une tapisserie des Gobelins.

Enfin, vous ne voulez pas qu'un poëte dise, *détonner* dans des chants de joie les noms de *Bacchus*, pour dire, les chanter en détonnant : *déraciner une plaie*, comme si une plaie ne pouvoit pas être enracinée : reverdir l'ombre touffée des bois, pour les feuillages touffus; comme si par une figure fort en usage en poésie, l'effet ne se prenoit pas pour la cause. Sur tout cela, j'en appelle à ceux qui savent que la poésie est une langue particulière, qui a très-peu de possesséurs & peu de juges. J'aime à croire qu'à un peu de malin mêlé près, le critique est de bonne foi : mais alors il faut conclure que les taches qu'il voit sont dans son oeil, & qu'il auroit passé autrement d'une production en vers d'une exécution si difficile & d'une si grande importance, s'il avoit eu un sentiment vif & profond du talent poétique.

DE SAINT-ANGE.

TRIBUNAT.

Séance du 2 brumaire.

Après la lecture du procès-verbal on lit la correspondance; elle contient un grand nombre de pétitions sur lesquelles le tribunal passe à l'ordre du jour : une entre autres par laquelle on demande que tous les remboursements faits en assignats soient déclarés nuls.

On fait hommage au tribunal de divers ouvrages dont il ordonne le dépôt à la bibliothèque & la mention au procès-verbal.

L'institut demande que le tribunal lui indique le jour où il pourra lui présenter le compte de ses travaux pendant l'an 8.

Quelques voix : Le 16.

D'autres voix : Nous ne pouvons pas recevoir l'institut. Dans quelles formes le recevrons nous ?

Le tribunal, d'après quelques observations de Crassous, arrête qu'il s'occupera de cet objet dans un comité général que la commission des inspecteurs se propose de demander à la fin de cette séance.

On procède au scrutin relativement à l'affaire Boul; scrutin qui n'avoit pas eu de résultat à la dernière séance, parce que les votans n'étoient pas au nombre requis par la loi.

Le tribunal déclare, à la majorité de 57 voix contre 25, qu'il passe à l'ordre du jour sur la dénonciation faite par le citoyen Boul, d'un arrêté des consuls, relativement aux créances des ci-devant fermiers généraux.

Le tribunal renouvelle le bureau. Siméon est président; les secrétaires sont : Garil, Monyé, Guinard, Cailmer.

Le tribunal se forme en comité secret.

Bourse du 2 brumaire.

Rente provisoire, 25 fr. 15 c. — Tiers consol., 36 fr. 50 c. — Bons $\frac{3}{4}$, 1 fr. 68 c. — Bons d'arrérage, 86 fr. 50 c. — Bons pour l'an 8, 92 fr. 00 cent. — Syndicat, 79 fr. 50 cent. — Coupures, 79 fr. 50 cent.

La Lyre d'Anacréon, pour l'an 9; 1 vol. in-12, orné d'un frontispice gravé en taille-douce. Prix, 2 fr., & 2 fr. 50 c. franc de port. A Paris, chez Favre, libraire, palais du Tribunal, galerie de bois, n° 220, aux Neuf-Muses.

Ce recueil, rédigé par le citoyen Chazet, contient un choix de romances, vaudevilles, rondes de table, & arriettes des pièces de théâtre les plus nouvelles & les meilleures, dont les airs sont notés dans les 56 pages de musique qui sont à la fin dudit recueil.

Nota. L'on vend séparément & au même prix les deux premières années.

Melchior ardent, ou les Aventures plaisantes d'un incroyable; 1 vol. in-12. Prix, 1 fr. 50 cent., & 2 fr. franc de port. A Paris, chez Lesort, libraire, rue du Rempart-Honoré, n° 961; & Meutardier, quai des Augustins.

De l'Education des Filles, par M. de Fénelon, archevêque de Cambrai; nouvelle édition, augmentée d'une lettre du même auteur à une dame, sur l'éducation de sa fille, & d'un discours préliminaire sur quelques-uns des changements introduits dans l'éducation, par S. J. B. V.; 1 vol. in-12. A Paris, chez Mme. Lami, libraire, rue de Vieux-Colombier, fauxbourg Saint-Germain, n° 746.